

	Allianz Life Luxembourg S.A. Allianz Insurance Luxembourg 25, Route d'Arlon L-8410 Steinfort Tél.: (+352) 26 10 89 95 Fax: (+352) 26 10 89 96 www.abcourtage.lu info@abcourtage.lu
Assurances & Benefits Courtage Sarl 	

Assurance Automobile Mobilcar

Proposition

voiture, voiture commerciale et véhicule utilitaire

Catégorie stataulux 11-17
 Proposition établie le : 12/11/2018

N° de compte agent 1249
 N° de proposition 77956

N° de client 48624

Client complet

Motif d'établissement : <input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle Affaire <input type="checkbox"/> Remplacement du véhicule N° de contrat <input type="checkbox"/> Remise en vigueur <input type="checkbox"/> Autres modifications	Date d'effet <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>16</td><td>11</td><td>2018</td></tr> </table> Échéance <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>16</td><td>11</td></tr> </table> Date de fin d'effet <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	16	11	2018	16	11				Mode de paiement : <input checked="" type="checkbox"/> Annuel <input type="checkbox"/> Semestriel <input type="checkbox"/> Trimestriel <input type="checkbox"/> Mensuel <input type="checkbox"/> Courte durée
16	11	2018								
16	11									

	Preneur d'assurance	Conducteur
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Multiples
Titre	Monsieur	
Nom	MS Consulting and Finance Sarl	
Prénom	Moulin	
Date de naissance	Sébastien	
Adresse - n° rue	21/02/1980	
Pays - Code postal	6 RUE DU KIEM	
Localité	Luxembourg - 8030	
N° de téléphone	STRASSEN	
N° tél. portable		
Date du permis	28/1/2000	

Description du véhicule			
Marque	<u>PORSCHE</u>	Valeur à neuf TVA comprise	<u>78929 €</u>
Modèle	<u>CAYMAN</u>	dont matériel audio-visuel non d'origine constructeur	<u>0 €</u>
Plaque	<u>SF1109</u>	TVA à assurer ?	<u>Non</u>
Cylindrée	<u>3436</u>	Valeur servant de base au calcul du tarif	<u>67460.68</u>
PMA (kg)	<u>1695</u>	Kilométrage	<u></u>
Carburant	<u>KW 239</u>	Date 1^{er} mise en circulation	<u>18/11/2015</u>
N° de chassis	<u>Essence</u>		
Type	<u>WP0ZZZ98ZGK180714</u>		
Etat	<u>Sportif</u>		
OK			

Informations complémentaires	
Enfant d'assuré	<u>Non</u>
Conduite accompagnée	<u>Non</u>
CarGlass/Autovitres	<u>Néant</u>
Franchise Dégâts-matériels	<u>Néant</u>

Sm

Personnalisation de la prime - Bonus / Malus							
Responsabilité civile			Assurance du conducteur		Dégâts matériels		
Degré	-3	45 %	45 %		Degré	-3	40.00 %
Formule : Tous Dommages							
Garanties - Primes (*)			Annuelles				
Responsabilité civile + Protection juridique + Véhicule de remplacement + Mobilcar assistance					287.71		
Vol du véhicule + Incendie (forces de la nature, gibier) + Bris de glace					774.30		
Dégâts matériels					905.61		
Assurance du conducteur (**)					76.88		
Tous-risques bagages (***)					22.31		
Total net					2066.81		
Frais					0.00		
Impôts					82.67		
Total					2149.48		

En cas de fractionnement semestriel ou trimestriel, les primes incluent des frais respectivement de 3% et 5% calculés sur la prime de base annuelle. Le fractionnement mensuel est gratuit et proposé uniquement par domiciliation.

(*) Les primes ci-dessus sont calculées pour une période de couverture annuelle, elles ne peuvent pas être appliquées à des polices de "courte durée".

(**) Assurance du conducteur : 750.000 €

(***) Tous risques bagages - Somme assurée : 500,00 €

Antécédents du conducteur actuel (à remplir pour toute nouvelle affaire)																																									
Le conducteur habituel déclare:																																									
<input type="checkbox"/> n'avoir jamais été titulaire d'une police d'assurance automobile	Compagnie		_____																																						
<input checked="" type="checkbox"/> était assuré auprès d'une autre compagnie	Pays		_____																																						
<input type="checkbox"/> est assuré auprès d'Allianz Insurance Luxembourg:	N° de plaque		_____																																						
N° de plaque: _____	N° de police: _____	N° de police		_____																																					
Nombre de sinistres total des deux dernières années:			Degré B/M		_____		<input type="checkbox"/> attestation de B/M jointe																																		
Le conducteur habituel:																																									
- a-t-il fait l'objet d'une résiliation par la compagnie précédente?	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	Motif: _____																																						
- a-t-il fait l'objet du retrait du permis de conduire?	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	Motif: _____ du...au: _____																																						
Le véhicule à assurer:																																									
- a-t-il été refusé par une autre compagnie?	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	Motif: _____ Nom compagnie: _____																																						
Si le risque était précédemment assuré-sinistré(s) au cours des 3 dernières années?																																									
Si OUI:		<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI (*)																																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année de survenance</th> <th>Garantie sinistrée</th> <th>Circonstances</th> <th colspan="4">Montant de l'indemnité en €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td colspan="4"> </td></tr> </tbody> </table>							Année de survenance	Garantie sinistrée	Circonstances	Montant de l'indemnité en €																															
Année de survenance	Garantie sinistrée	Circonstances	Montant de l'indemnité en €																																						
(*) Statistique de l'ancienne compagnie à joindre avec la proposition																																									

La sécurité d'abord

Mobilcar vous propose 2 garanties qui permettent d'assurer votre famille, vous-même et le conducteur, d'une façon optimale :

1) La garantie "Accidents de la circulation"

Personnes assurées :

- option **familiale**
 - le conducteur habituel du véhicule assuré
 - le conjoint "époux ou concubin" et les enfants du conducteur habituel du véhicule assuré, à condition qu'ils habitent de manière permanente sous son toit
- option **individuelle**
 - le conducteur habituel du véhicule assuré

Prestations et évènements assurés :

- avec cette couverture, les assurés bénéficient des garanties « Décès, Invalidité Permanente, Frais de traitement et Indemnités journalières » en cas d'hospitalisation
- les bénéficiaires de la couverture sont assurés comme :
 - conducteur ou passager d'une voiture
 - conducteur de 2 roues dont la cylindrée < 50 cm³
 - conducteur de bicyclettes
 - passager de tout moyen de transport en commun
 - piéton
- le choix entre 4 niveaux de couverture (*cf Annexe 1 : Garantie Accidents de la circulation*)

2) La garantie "Assurance du conducteur"

- Si vous êtes victime, en tant que conducteur, d'un accident et qu'aucun tiers ne peut être rendu responsable, vous ne percevez aucune indemnisation en cas de préjudice corporel ou de décès.
- Mobilcar comble cette lacune en vous indemnisant comme si un tiers avait causé votre préjudice suivant le droit commun luxembourgeois pour les montants suivants : 375.000 € / 750.000 € / 1.250.000 €

Commentaires

Aucun

Conditions générales d'application : Mobilcar

Conditions générales d'application : AIL-CG-Mob (FR) 04/17

Les primes reprises ci-dessus sont calculées sur la base des données qui nous ont été transmises.
Nous vous prions de vérifier les données en question et nous signaler toute divergence.

Un nouveau devis sur base des nouvelles données vous sera transmis sur simple demande.

S'il s'agit d'une affaire nouvelle, l'échelon définitif sera fixé d'après l'attestation BONUS / MALUS à fournir à la compagnie

Sn

3/5

Allianz Insurance Luxembourg

14, boulevard Roosevelt – L-2450 Luxembourg – Tél.: +352 47 23 46-1 – Fax : +352 47 23 46-235 – R.C. B66307 – Mandataire Général: Alain Schaedgen
Succursale de Allianz Benelux – Siège Social: Rue de Laeken 35 – B-1000 Bruxelles



Destinataire de la carte verte provisoire

Nom, adresse du destinataire

Agent Client Garage Compagnie

A & B Courtage SARL C/O Didier Bossicart
25 route d'Arlon L-8410 Steinfort

Le proposant certifie sincères et véritables dans tous leurs détails, même si elles ne sont pas écrites de sa main, les déclarations, figurant dans la présente proposition et dans ses annexes éventuelles, devant servir de base au contrat d'assurance à émettre.

Le proposant certifie n'exercer aucune activité susceptible de contrevenir à toute réglementation ou législation, internationale ou nationale, en matière de sanctions économiques ou commerciales.

La présente proposition d'assurance est destinée uniquement à informer la Compagnie des caractéristiques du risque à couvrir et n'engage ni le proposant ni la compagnie à conclure le contrat. Cette proposition d'assurance s'analyse comme étant une offre émise par le proposant en vue de la formation du contrat d'assurance. Seule l'acceptation de l'offre par la Compagnie entraînera la conclusion du contrat.

La signature de la proposition ne fait pas courir une couverture d'assurance.

Toutefois, la compagnie s'oblige, sous peine de dommages et intérêts, à notifier au proposant, dans les trente jours de la réception de la proposition, soit une offre d'assurance, soit la subordination de l'assurance à une demande d'enquête, soit le refus d'assurer. La Compagnie se réserve le droit de subordonner son acceptation aux résultats favorables d'une enquête ou d'une expertise préalables.

Les informations recueillies dans le cadre de la proposition d'assurance font partie intégrante du contrat d'assurance qui sera, le cas échéant, souscrit. Il est précisé que le contrat d'assurance est constitué de manière indivise par les « conditions générales », les « conditions particulières », les « conditions spéciales » et la « proposition d'assurance », ainsi que tout avenant y afférent.

Conformément à la législation en vigueur, cette proposition a été établie sur base des informations que le proposant a communiquées à l'intermédiaire mentionné ci-avant et est adaptée à sa situation ainsi qu'à ses besoins d'assurance.

Le proposant et le (les) assuré(s) si différent(s) prennent acte que toutes omissions ou inexactitudes intentionnelles dans le cadre de leurs déclarations, induisant la Compagnie en erreur dans l'appréciation du risque concerné, entraîne la nullité du contrat d'assurance.

Le proposant déclare avoir pris connaissance de la notice d'information en matière de protection des données à caractère personnel qui fait suite à la présente proposition, en avoir compris les termes et les accepter sans réserves.

Fait à

Luxembourg

le

13 11 2018

Sebastien Poulin



Signature du proposant

ANNEXE 1

Bonus-malus		
degré	Coef. r/m RC	Coef. r/m DM
-3	0,45	0,40
-2	0,45	0,425
-1	0,45	0,45
0	0,475	0,475
1	0,50	0,50
2	0,55	0,55
3	0,60	0,60
4	0,65	0,65
5	0,70	0,70
6	0,75	0,75
7	0,80	0,80
8	0,85	0,85
9	0,90	0,90
10	1,00	0,95
11	1,00	1,00
12	1,05	1,05
13	1,10	1,10
14	1,15	1,15
15	1,20	1,20
16	1,30	1,30
17	1,40	1,40
18	1,60	1,60
19	1,80	1,80
20	2,00	2,00
21	2,25	2,25
22	2,50	2,50

Garantie Accidents de la circulation				
Garanties	TARIF			
	1	2	3	4
Invalidité permanente	45.000 €	60.000 €	90.000 €	90.000 €
Décès	8.700 €	15.000 €	25.000 €	25.000 €
Frais de traitement	0 €	1.250 €	2.500 €	3.750 €
Indemnités journalières	0 €	3 €	5 €	12 €
Option	TARIF			
Familiale	44,48 €	73,51 €	112,90 €	122,96 €
Individuelle	27,37 €	45,24 €	69,48 €	75,67 €

Dispositifs antivol requis	
valeur à neuf TTC en €	dispositifs requis pour toutes les voitures
VAN <= 25 000	aucun dispositif requis
25 000 < VAN <= 50 000	anti-démarrage électronique d'origine constructeur OU système d'alarme agréée
50 000 < VAN <= 100 000	anti-démarrage électronique d'origine constructeur et système d'alarme agréée OU autre système de localisation par satellite (type GPS)
VAN > 100 000	RESERVE A LA COMPAGNIE

SR

5/5



Notice d'information en matière de protection des données à caractère personnel

La protection de vos données à caractère personnel : une priorité pour Allianz !

Allianz Insurance Luxembourg est la succursale luxembourgeoise d'Allianz Benelux S.A., société d'assurance de droit belge, membre du Groupe Allianz, agréée pour prêter des services d'assurance au Grand-Duché de Luxembourg. La protection de vos données à caractère personnel constitue une priorité absolue pour Allianz Insurance Luxembourg et l'ensemble du Groupe Allianz. La présente notice vous explique la finalité et comment nous utilisons vos données personnelles. Nous vous invitons à lire attentivement ce qui suit.

ARTICLE 1 : Qui est le « Responsable du Traitement » ?

Au sens de la réglementation applicable, Allianz Insurance Luxembourg est le Responsable du Traitement de données vous concernant et que nous collectons. À ce titre, nous sommes responsables de la façon dont ces données seront traitées, transmises et conservées.

ARTICLE 2 : Quelles catégories de données sont traitées ?

Allianz Insurance Luxembourg est déjà votre assureur ou a vocation à le devenir pour vous prémunir contre différents risques ou, le cas échéant, fournir des prestations d'assurance à votre profit ou à celui de tiers. Pour mener à bien notre mission d'assureur, nous sommes tenus de collecter certaines de vos données personnelles.

Selon le type de finalité poursuivie, les catégories de données sont les suivantes:

- Données d'identification personnelles (nom, prénom, adresse(s), numéro de téléphone, date de naissance, sexe, nationalité, pièce d'identité ou d'autres identifiants administratifs, signature...);
- Données d'identification électronique en cas d'accès octroyés à des applications d'Allianz (adresse IP, adresse mail...);
- Données financières (numéro de compte, revenus...);
- Données relatives au statut civil ou professionnel (état civil, composition de famille, profession...);
- Données relatives aux biens et risques couverts (habitation, véhicules...);
- Données relatives aux contrats souscrits auprès d'Allianz Insurance Luxembourg (numéro de contrat, garanties, exclusions, avenants et changements effectués,...)
- Données relatives aux sinistres causés ou subis par vous ou les autres assurés ainsi que les données d'éventuels tiers (victimes, experts ou témoins).

Dans certains cas, nous traitons également des « catégories particulières de données » au sens de la réglementation européenne, telles que celles concernant la santé, les infractions ou condamnations.

En tout état de cause, Allianz Insurance Luxembourg veille à ce que seules soient collectées, traitées et conservées, les données adéquates et pertinentes au regard de ce qui est nécessaire à la poursuite des finalités déclarées.

Aucune disposition légale ne vous oblige à nous transmettre les données personnelles que nous demandons mais, à défaut de nous les communiquer, nous serons peut-être dans l'impossibilité de fournir les produits et services souhaités, de vous proposer les services qui pourraient vous intéresser, d'adapter nos offres à vos besoins ou de gérer votre contrat d'assurance ou encore vos sinistres.

ARTICLE 3 : Comment obtenons-nous et utilisons-nous vos données personnelles ?

Nous recueillons et utilisons les données personnelles que vous nous fournissez ou reçues via votre intermédiaire d'assurance, votre conseil ou votre représentant légal et ce, pour les finalités mentionnées ci-dessous.

Nous collectons et traitons vos données personnelles exclusivement pour les finalités suivantes¹:

- l'évaluation du risque à assurer par votre contrat²;
- la gestion de la relation commerciale avec vous, avec votre intermédiaire en assurance ou avec des partenaires commerciaux, via Internet et les réseaux sociaux, en ce compris la promotion de nos produits d'assurances,
- la gestion de votre contrat d'assurances ou de vos éventuels sinistres couverts par votre contrat²,
- l'envoi d'informations relatives à votre situation d'assurances,
- la surveillance du portefeuille d'assurances de notre entreprise,
- la prévention des abus et des fraudes à l'assurance.

Pour chaque finalité énumérée ci-dessus, la collecte et le traitement des données sont :

- réalisés conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en ce compris le Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016,
- légalement fondés
 - soit sur le fait que le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande;
 - soit sur le fait que le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle nous sommes soumis;
 - soit sur votre consentement;
 - soit un intérêt reconnu comme légitime en notre chef (prévention de la fraude, évaluation et surveillance du portefeuille,...).

L'envoi que vous ferez d'initiative ou à notre demande de données concernant la santé signifie que vous marquez expressément votre consentement à leur traitement dans le respect des limites et des modalités précisées dans la présente notice.

Sm

¹ Votre consentement explicite au traitement n'est requis que si des données concernant la santé sont collectées.

² Sauf si des données concernant la santé sont collectées, le traitement est légalement justifié du fait que le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande (article 9 (2) (a) du Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016).

ARTICLE 4 : Qui a accès à vos données personnelles ?

Nous veillerons à ce que vos données personnelles soient traitées d'une manière compatible avec les objectifs indiqués ci-dessus.

Ces données sont partagées avec certains de nos services dans le cadre strict des missions qui leurs sont confiées. Il s'agit notamment des membres des services de gestion des contrats ou des sinistres, du service juridique et Compliance (contrôle de conformité), de l'audit interne et du département informatique. Dans le cadre limité des finalités précitées et dans la mesure où cela est nécessaire, nous partageons aussi vos données personnelles avec votre intermédiaire, l'institution bancaire auprès de laquelle vous auriez décidé de nantir votre contrat, notre réassureur, nos auditeurs, des experts, des conseillers juridiques et avec les administrations luxembourgeoises ou étrangères compétentes.

ARTICLE 5 : Où vos données personnelles seront-elles traitées ?

Vos données sont traitées chez Allianz Insurance Luxembourg. Pour des raisons de sécurité et de sauvegarde de vos données, ces dernières sont également transférées vers un Prestataire de Services de Digitalisation et de Conservation agréé et situé au Luxembourg, également en charge de leur sauvegarde. Pour ces transferts, Allianz Insurance Luxembourg a mis en place des conventions très contraignantes et conformes à la Réglementation européenne qui concrétisent ainsi notre engagement à protéger de façon adéquate le traitement de vos données personnelles.

ARTICLE 6 : Quels sont vos droits à l'égard de vos données personnelles ?

Lorsque la réglementation applicable le permet, vous avez le droit :

- d'accéder aux données que nous détenons à votre sujet,
- de les faire rectifier si elles sont inexactes ou incomplètes,
- de les faire effacer dans certaines circonstances comme, par exemple, lorsqu'elles ne sont plus nécessaires à l'objectif poursuivi lors de leur collecte et de leur traitement et que nous ne l'avons pas déjà fait en application de notre politique de conservation des données,
- d'obtenir la limitation de traitement dans certaines circonstances comme par exemple la limitation de l'usage d'une donnée dont vous contestez l'exactitude pendant la période où nous devons la vérifier,
- d'introduire une plainte auprès de l'autorité compétente de protection des données de votre pays et/ou du Grand-Duché de Luxembourg (Commission Nationale pour la Protection des Données – CNPD),
- de vous opposer au traitement s'il est fondé sur la seule poursuite de nos intérêts légitimes,
- à la portabilité de vos données personnelles, c'est-à-dire le droit de recevoir les données personnelles que vous nous avez fournies dans un format structuré, communément utilisé et lisible ou de les faire transmettre directement à un autre responsable de traitement,
- de retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, sans pour autant que cela puisse compromettre la légalité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait et sauf si le traitement est fondé sur une autre base légale que le seul consentement.

Pour exercer ces droits, il vous suffit de suivre la procédure mentionnée au point 9 ci-dessous.

ARTICLE 7 : Comment et quand pouvez-vous vous opposer au traitement ?

Si la réglementation en vigueur le permet, et notamment si le traitement est uniquement justifié par la poursuite de nos intérêts légitimes, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles ou de nous interdire de les traiter (y compris pour le marketing direct). Une fois que vous nous avez informés de cette demande, nous ne traiterons plus vos données personnelles, à moins d'y être autorisés par la réglementation.

Vous pouvez exercer ce droit de la même manière que pour vos autres droits en suivant la procédure de contact mentionnée au point 9 ci-dessous.

ARTICLE 8 : Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conserverons vos données personnelles aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à la réalisation des objectifs cités ci-dessus ou aussi longtemps qu'une loi le requiert. La durée de conservation des données contractuelles et de gestion de sinistre se termine à la fin du délai légal de prescription qui suit la clôture du dernier sinistre couvert par le contrat d'assurance. La durée varie donc fortement d'une assurance à l'autre.

ARTICLE 9 : Comment pouvez-vous nous contacter et exercer vos droits ?

Vous pouvez adresser vos questions concernant le traitement de vos données personnelles et exercer vos droits cités plus haut auprès du Data Protection Officer (DPO) soit par courriel à l'adresse privacy@allianz.lu, soit par courrier postal à l'adresse : Allianz Insurance Luxembourg, Direction Juridique et Compliance / DPO, 14, Boulevard F.D. Roosevelt à 2450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Nous vous répondrons personnellement. Une copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité devra également nous être transmise.

Toute plainte concernant le traitement de vos données personnelles peut être envoyée aux adresses postale et de courriel mentionnées ci-dessus ou encore à l'autorité de protection des données, à savoir pour le Luxembourg Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD), 1, Avenue du Rock'n'Roll, à 4361 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg (www.cnpd.lu).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter notre page "Téléchargement" de notre site Web à l'adresse <http://www.allianz.lu/insurance-fr/documents/gdpr/>

ARTICLE 10 : A quelle fréquence mettons-nous à jour la présente notice ?

Afin de se conformer au mieux avec la réglementation en vigueur, Allianz Insurance Luxembourg s'engage à mettre à jour la présente notice chaque fois que cela s'avère nécessaire. La dernière version est systématiquement mise en ligne sur notre site Internet.

Après avoir pris connaissance de la notice d'information en matière de protection des données reprise ci-dessus et qui est également disponible sur le site Internet de Allianz Insurance Luxembourg <http://www.allianz.lu/insurance-fr/documents/gdpr/>, je reconnaiss en avoir compris les termes.

Sr

